



Calcul des impôts personnel du gerant d'eurl

Par **RAPHA59155**, le **16/01/2011** à **20:25**

Bonjour,
Je suis en EURL et en liquidation judiciaire.

En ce qui concerne mes revenus propres, je me versais un salaire mensuel variable minimum. Hors, le comptable a repris tous les retraits d'argent et paiements en CB non justifiés qui étaient en partie des frais d'entreprise, dans la déclaration des revenus personnels. Est ce normal ? Qu'est il repris réellement sur mon avis d'imposition ?

Le montant restant à payer est très important vu ma situation, ai je un recours ?

Ma banque veut faire de ma dette de société un prêt personnel !!!!!!! est ce normal ?

Je vous remercie à l'avance
bien cordialement

Par **fabienne034**, le **16/01/2011** à **20:53**

TOUT LE MONDE SE COUVRE !

le comptable justifie tout pour que vous ne soyez pas poursuivi pour fraude auquel cas la liquidation judiciaire serait étendue sur tout vos biens pour faute de gestion

pour tout savoir sur l'eurl

<http://www.fbls.net/EURLINFO.htm>

le banquier fait une demande illégitime en cas de liquidation de la société vous ne devez plus rien des dettes de la société sauf caution personnelle

ne signez rien

vous ne seriez pas couvert par la banque de france

pour tout savoir sur le sur-endettement

<http://www.fbls.net/surendettement.htm>

Par **RAPHA59155**, le **17/01/2011** à **19:49**

bonjour,

je vous remercie d'avoir pris le temps de lire mon message et de me répondre. Ce n'est pas simple de se retrouver dans cette situation et toutes les réponses sont les bien venues.

Merci beaucoup à vous
cordialement